

**CABINET VETERINAIRE SAMATHA**  
**Dr Anouk CHARRIERE**  
**646, route d'Orléans**  
**45640 Sandillon**  
**tél. : 02.38.45.87.90**  
**email : cabinet.veterinaire.samatha@gmail.com**

## **L'ARTHROSE CHEZ LE CHIEN**

### **L'arthrose, qu'est ce donc ?**

**L'arthrose est une maladie des articulations liée à la dégénérescence progressive et irréversible du cartilage articulaire. Celle-ci engendre une douleur chronique.**

Si l'arthrose est effectivement souvent liée au vieillissement, elle ne concerne pas que les chiens seniors.

**Les chiens jeunes adultes peuvent aussi en souffrir. Un chien adulte sur cinq serait concerné.**

### **Quels sont les signes cliniques ?**

Une arthrose peut être suspectée lorsque le **chien peine à se lever après une période de repos ou un effort intense, boîte légèrement ou présente des raideurs**. L'animal est plus souvent couché, **manque d'entrain durant les promenades**, grogne lorsqu'on le caresse, etc.

Rapidement, c'est un cercle vicieux qui s'installe: à la dégradation progressive de l'articulation s'ajoute la détérioration des conditions de vie de l'animal. **Le chien arthrosique bouge moins et s'enkylose ce qui accélère le développement de son arthrose.**

### **Quel traitement ?**

La médecine vétérinaire joue désormais de plus en plus la carte de la prévention avec des **aliments** contenant des chondroprotecteurs et dont **l'efficacité a été cliniquement prouvée**, ou des **compléments alimentaires** qui nourrissent le cartilage et retarde le développement de l'arthrose et reduise la douleur.

Lorsque ces mesures ne suffisent plus, des traitements médicamenteux peuvent être instaurés. Les médicaments les plus souvent utilisés contre la douleur arthrosique sont les **anti-inflammatoires non stéroïdiens**. Certains d'entre eux bénéficient d'une bonne efficacité et d'une sécurité d'emploi permettant de les **administrer sur de longues périodes**. L'animal retrouve sa mobilité et une bonne qualité de vie. Ceux-ci peuvent être pris en charge par l'assurance santé du chien selon la formule choisie.

Outre le soulagement de la douleur, en concertation avec le vétérinaire, le maître devra prendre certaines mesures comme le **contrôle du poids** de son animal mais aussi maintenir un minimum **d'exercice** au quotidien. Les espaces de vie de l'animal pourront aussi faire l'objet d'un réaménagement.

N'hésitez pas à en parler avec votre vétérinaire